

## Profond

### Happy Birthday Profond

Juste à temps pour fêter son 20<sup>e</sup> anniversaire, Profond, après deux années de découvert, a retrouvé le chemin de la croissance à long terme. Concrètement, sa fortune se situait fin 2010 à un haut niveau, avec des chiffres en équilibre au niveau actuariel. Le résultat réel affiche, au terme de 20 ans d'exploitation, une performance annuelle moyenne de 5,8 %, une rémunération annuelle moyenne des avoirs de vieillesse de 4,7 % et une augmentation annuelle moyenne des rentes en cours de tout juste 1 %.

Sa fortune de 3,5 milliards de francs sera alimentée bientôt par 30 000 salariés, tandis que plus de 3500 personnes perçoivent leurs rentes sur cette somme. La plupart des assurés détiennent l'essentiel, voire la totalité de leur capital-vieillesse chez Profond. Il constitue pour eux, à côté de l'AVS, l'unique assise financière sur laquelle construire leur vie au-delà de la retraite. Ces personnes sont tributaires de la préservation de ce capital et d'une égalité de traitement lors de l'allocation des actifs.

Profond a 20 ans: 20 ans de prévoyance, 20 ans de franc-parler, 20 ans de valeur ajoutée, 20 ans d'engagement au service des assurés, bref, 20 ans de succès, fêtés comme il se devait le 16 juin, lors de l'assemblée générale 2011 de l'Association Profond, en présence de 340 adhérents de la Fondation. Allez glaner quelques impressions de cette manifestation sur notre site Internet [www.profond-vorsorgeeinrichtung.ch/fr/ueber-uns/gallery](http://www.profond-vorsorgeeinrichtung.ch/fr/ueber-uns/gallery).

### **Ajustement du taux de couverture des nouveaux adhérents de Profond – une opération avantageuse, même en cas de découvert**

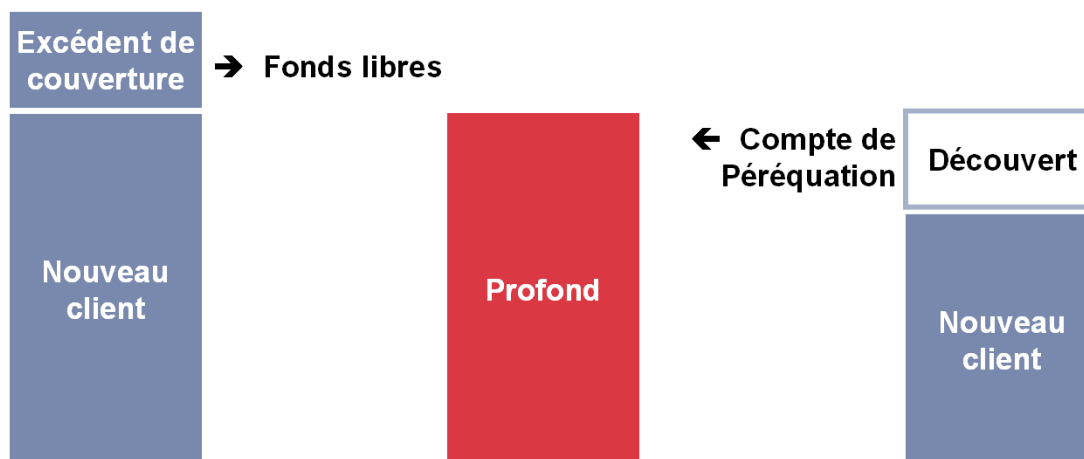
A la date de votre adhésion à Profond a lieu une égalisation de votre taux de couverture, qui consiste à l'ajuster sur celui de Profond. Cela permet de prévenir une dilution de vos capitaux.

Admettons par exemple que le taux de couverture de Profond se situe à 95 % à la date de l'adhésion et que votre apport sous forme d'avoirs de vieillesse soit de 100 000 CHF. Votre caisse de pension sera alors créditée d'une somme de 5000 CHF à titre de fonds libres. Ces fonds libres pourront être répartis entre les assurés dès que Profond aura renoué avec un taux de couverture d'au moins 100 %.

Même si, à la dissolution du contrat, votre assureur précédent a procédé à une déduction de la valeur de rachat ou à une réduction par suite de découvert de 2 % sur ces 100 000 CHF, une adhésion à Profond reste avantageuse pour vous. Profond comptabilisera l'intégralité de l'avoir de vieillesse en faveur de vos assurés (sans déduction, donc) et créditera en sus votre caisse de pension de 3 % supplémentaires de fonds propres si son taux de couverture est de 95 %.

Pour le cas où le taux de couverture de votre caisse de pension serait inférieur à celui de Profond, la différence sera enregistrée sur un compte de péréquation et diminuera par le jeu des bonifications d'intérêts qui en résulteront sur les avoirs. Lors de l'adhésion à Profond, l'employeur sera dispensé de tout apport supplémentaire pour autant que le taux de couverture ne soit pas inférieur de plus de 10 % à celui de Profond.

Ajustement du taux de couverture lors de l'adhésion:



#### Agenda 2011

[www.bb-vorsorge.ch/de/ueber-uns/anlaesse-events/](http://www.bb-vorsorge.ch/de/ueber-uns/anlaesse-events/)

31 août                    débat public, Lucerne (midi)  
13 septembre            Risk+Health: Berufliche Vorsorge wortgetreu, Zürich (Après-midi)  
22 septembre            débat public, Aarau (midi)  
28 septembre            débat public, St. Gall (midi)  
02 novembre            débat public, Zürich (soirée)

**2012:** 28 mars            intermédiaire congrès, Lenzburg (matin)